

ACADÉMIE DE POITIERS

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE CAMILLE GUÉRIN

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2019-2020

Numéro de séance : 3 – 26 novembre 2019

Date de convocation : 18 novembre 2019

Présidence de : Mme Christine FUHREL

Quorum : 15

Nombre des présents : 24

Nombre d'absents excusés : 2

SOMMAIRE	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes Désignation	N°
DES QUESTIONS TRAITÉES					
<u>I – Approbation du PV de la séance du 18 novembre 2019 et de l'ordre du jour de la séance du 26 novembre 2019</u>					
Ordre du jour du CA du 26 11 2019	Avis	3			
Approbation du PV du CA 18 11 2019	Avis	3		PV CA 18/11/2019	1
<u>II – Vie pédagogique et éducative</u>					
1 – Information COP 25		3			
2 – Convention de prêt et adhésion Espace Mendès France	Vote	4	40	Convention EMF	2
<u>III – Fonctionnement général</u>					
Contrats et conventions	Vote	4,5	42,41,38,39,37	Conventions	3,4,5,6,7
<u>IV – Vie financière</u>					
Budget exercice 2020	Vote	5,6,7	43	Documents financiers 2020	8,9,10
<u>V – Questions diverses</u>					
		7,8		Projets FCPE	11,12

Signatures

La Présidente

Mme FUHREL Christine



La Secrétaire

Mme BELIARD Catherine

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 18 novembre 2019

Qualité		Titulaires			Invités/Suppléants					
		Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	Mme FUHLER Christine	1							
	Adjoint	Mme BABIN Delphine	1			Mme ARZOINE Nathalie	1			
	Gestionnaire	M. LIENART Jean-François	1							
	CPE	M. ALBERT Didier	1							
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Mme MONCOND'HUY Léonore		1						
	Groupement de commune	M. SOL Gérard		1						
	Commune siège	Mme BALLON Clothilde		1						
	Collectivité de rattachement	M. TIRANT Benoît		1						
Personnalité qualifiée										
Total			5	3	0			1	0	0
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme TOCHON Viviane		1						
		M. BOUTIN Marc	1							
		Mme JULIEN Anne-Laure	1							
		Mme GRILLET Claudia			1	M. BOILLEAU Olivier	1			
		M. FRESON Damien	1							
		Mme DAMON Géraldine	1							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Mme COUTANT Monique	1							
		Mme BÉLIARD Catherine	1							
		Mme GENAIVRE Isabelle	1							
		Mme GAUDIN Sandrine	1							
Total			8	1	1			1	0	0
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	M. MÉHEUX-DRIANO Yann	1							
		Mme FRADET Rachel		1		Mme TOURNIS Cécile			1	
		M. BOUYER Jean	1							
		M. BRION Loïc	1							
		Mme DEVEAUX Sophie	1							
	Elèves	Mme SABERAZANA Sandra Lois	1			Mme LEFORT Elisa	1			
		M. SIBELLAS Baptiste	1							
		M. GREGORY William			1					
		M. MAUMONT-BARIBAUD Edouard	1							
		Mme DESCAMPS Amandine	1							
Total			8	2	0			1	0	1

Le quorum étant atteint (23), Mme le Proviseur ouvre la séance à 18h10.

Désignation de la secrétaire de séance : Mme BELIARD Catherine

I. Approbation du PV de la séance du 18 novembre 2019 et de l'ordre du jour de la séance du 26 novembre 2019

1.1 Ordre du jour du conseil d'administration du 26 novembre 2019

- I – Approbation du procès verbal de la séance précédente
Approbation du PV du 18 novembre 2019
- II – Vie pédagogique et éducative
Information COP 25/adhésion Espace Mendès France
- III – Fonctionnement général
 - 1 Contrats et conventions
 - 2 Voyages et sorties scolaires
- IV - Vie financière
Projet budget 2020
- V - Questions diverses

1.2 Approbation du PV de la séance du 18 novembre 2019

Annexe 1 : PV CA 18/11/2019

Deux modifications doivent être apportées :

- Dans la liste des présents pour les élus parents d'élèves : M. Clément était présent donc enlever « excusé »
- Au paragraphe « Convention Unis Cité/Région » modifier : Mme le Proviseur rencontrera les quatre jeunes mardi 19 novembre.

Approbation du PV modifié de la séance du 18 novembre 2019

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

II. Vie pédagogique et éducative

2.1 Information COP 25

Dans le cadre de la COP 25, l'Espace Mendès France, avec le soutien de la Région, se proposait d'accompagner 3 élèves de l'établissement à Santiago du Chili (2 élèves pris en charge par la Région, 1 par l'Espace Mendès France). Deux élèves éco-délégués de 2nde 4 et 1 de 2nde 7 ont été sélectionnés grâce aux projets qu'ils ont présentés dans le cadre du CVL.

Environ 130 jeunes de la planète devaient participer à la COP 25 à Santiago du Chili. Suite aux événements politiques au Chili, la COP 25 est transférée à Madrid. Seulement 100 jeunes participeront suite au changement de pays.

Les élèves partiront le mardi 10 décembre et reviendront le samedi 14 décembre. Ils seront accueillis par des familles du lycée Français de Madrid.

Les élèves devront présenter leurs travaux à leurs camarades éco-délégués à leur retour et s'engagent à continuer les projets pendant plusieurs années. Ils seront interviewés par la presse et seront reçus à la mairie.

Le projet sera présenté à l'espace Mendès France le 4 décembre.

2.2 Convention de prêt et adhésion Espace Mendès France

Annexe 2 : Convention EMF

Il est proposé au vote la convention de prêt d'une exposition scientifique de l'Espace Mendès France dans le cadre de « La science se livre 2020 »

L'adhésion par l'établissement à l'Espace Mendès France pour une somme de 100 € permet de bénéficier du prêt à titre gratuit des expositions, de l'assurance et la possibilité de faire appel à des intervenants de l'Espace Mendès France.

Vote pour la convention de prêt et l'adhésion à l'Espace Mendès France

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte n°40

III. Fonctionnement général

Contrats et conventions

Annexe 3 : Convention Unis Cité

Annexe 4 : Convention BCE

Annexe 5 : Convention de mutualisation AGAPE 86

Annexe 6 : Convention de prêt de matériel à titre gratuit avec le lycée Mandela

Annexe 7 : Convention utilisation des locaux avec le lycée Mandela

- Convention de partenariat service civique

Il est proposé au vote la convention de partenariat « Mobilisation de jeunes en service civique dans les lycées 2019-2020 Région Nouvelle-Aquitaine ».

Mme le Proviseur a rencontré les jeunes le mardi 19 novembre et a fait modifier la convention, notamment la durée de la convention qui se terminera le 9 juin 2020.

Vote pour la convention de partenariat service civique Unis Cité/Région

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte n°42

- Convention BCE

Il est proposé au vote la convention pour l'organisation d'un centre d'écrits des épreuves des concours de la Banque Commune d'Épreuves des écoles de management

Vote pour la convention BCE

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte n°41

- Convention de mutualisation inter établissements de la Vienne AGAPE 86

Vote pour la convention AGAPE 86

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte n°38

- Convention de prêt de matériel à titre gratuit avec le lycée Nelson Mandela

Vote pour la convention de prêt à titre gratuit avec le lycée Nelson Mandela

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte n°39

- Convention relative à l'utilisation des locaux du lycée Camille Guérin avec le Lycée Nelson Mandela

Vote pour la convention relative à l'utilisation des locaux du lycée Camille Guérin

Avec le lycée Nelson Mandela
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23
Acte n°37

IV. Vie financière

Annexe 8 : Budget primitif 2020

Annexe 9 : Attestation FDR budget initial 2020

Annexe 10 : DGF 2020

M. Liénart présente le projet de budget pour l'année 2020.

Il souligne en préambule la baisse de la dotation de fonctionnement par la Région, la difficulté à faire renouveler les personnels par la Région et l'Education Nationale et l'état des locaux qui se dégrade.

La DGF de 439 036 € subit une baisse de 23 107 € par rapport à celle de l'année précédente. Entre 2014 et 2020, la DGF a baissé de 28.2 %.

Répartition de la DGF 2020

- AP (Activités pédagogiques) : 188 775 €
- VE (Vie de l'élève) : 1 500 €
- ALO (Administration et logistique) : 248 741 €

Total : 439 036 €

M. Tirant, représentant de la Région, apporte des explications sur la réduction de la dotation globale de fonctionnement. Dans un certain nombre de lycées « dorment des fonds publics », à l'échelle d'une région c'est énorme. La logique est de dépenser l'argent correctement. Dans certains lycées, il ne se passait pas grand-chose alors qu'il y avait des fonds qui dormaient. Un barème a donc été mis en place pour encourager les établissements à mobiliser les moyens qui leurs sont alloués.

Les lycées qui ont eu des soucis dans l'année ont été aidés.

Il y a en effet une baisse de la DGF mais les barèmes de calcul étaient différents avec les anciennes régions. Au-delà d'un certain nombre de jours de fonctionnement de roulement, la DGF est diminuée. Pour maintenir sa DGF, il ne faut dépasser 45 jours de fonds de roulement.

Mme le Proviseur précise qu'un certain nombre d'achats urgents, par exemple le remplacement de tous les becs bunsen, seront impossibles sur les fonds propres du lycée... Les délais de réalisation des projets seront allongés du fait de la nécessité de solliciter la région et cela remet aussi en cause l'autonomie des EPLE.

M. Liénart évoque les recettes du service de restauration et d'hébergement qui sont en diminution légère, mais constantes d'exercice en exercice depuis plusieurs années. C'est en partie dû au fait que l'internat du secondaire n'atteint pas son taux d'occupation maximal.

Après avoir présenté les éléments relatifs à la viabilisation, Monsieur Liénart présente les éléments relatifs au contexte de la construction de ce budget et ceux relatifs aux choix de l'établissement.

Contexte de la présentation du budget

Contraintes :

- insuffisance d'autofinancement
- réduction des recettes d'hébergement
- plus de subvention pour travaux du propriétaire
- réduction du nombre de postes budgétaires d'agents techniques régionaux
- besoins importants en matière d'entretien des locaux

Aspects techniques :

- anticipation de dépenses d'investissement notamment dans le domaine pédagogique (service OPC)

Choix de l'établissement :

- volonté de maintenir le meilleur niveau possible pour les crédits pédagogiques
- ambition de conserver un niveau d'entretien acceptable
- la nécessité de couvrir des dépenses de viabilisation maîtrisées
- capacité de conserver une réactivité minimale, par les ouvertures de crédits au service OPC en prévision d'investissements à venir

Les enseignants signalent qu'il est difficile cette année de mener des projets avec la mise en place de la réforme.

Contenu du projet de budget

- AP (Activités pédagogiques) : pas beaucoup de changements
- VE (Vie de l'élève) :
Actuellement pas de notification pour les fonds lycéen et région.
La ligne concernant les interventions de la psychologue libérale est supprimée. Ces consultations s'arrêteront le vendredi 29 novembre. C'était une exception dans un établissement scolaire. Mme le Proviseur explique que la psychologue EN devrait prendre le relais et qu'une permanence d'écoute va être demandée auprès du CHU Laborit. Mme Béliard, infirmière, précise que cette permanence ne sera probablement pas mise en place avant la rentrée 2020. Pour les cas plus inquiétants, l'établissement peut faire appel au médecin scolaire très active dans l'établissement.
- OPC (Opérations en capital) ODIVERSPEDA : 4 000 € ont été ouverts en crédits d'investissement pour couvrir des achats relatifs à la sécurité dans les laboratoires de sciences et à une armoire sécurisée pour l'EPS en natation.

Monsieur Liénart présente ensuite la marge de manœuvre financière au moment de l'élaboration du projet de budget 2020

- fonds de roulement disponible : 191 785,33 €
 - stocks : 24 034,21 €
 - provisions (sécurisation futur self) : 50 000,00 €
 - créances contentieuses : 1 060,00 €
- Fonds de roulement mobilisable : 116 691,12 €

Equilibre du projet de budget par prélèvement sur le fonds de roulement

- équilibre du service AP : 0,00 €
 - équilibre du service VE : 0,00 €
 - déficit du service ALO : 75 109,50 €
 - section des opérations en capital : 4 000,00 €
- Total : 79 109,50 €

La différence entre le fonds de roulement mobilisable et le prélèvement d'équilibre (116 691,12 moins 79 109,50) constitue l'estimation finale du fonds de roulement mobilisable de l'exercice 2019 (37 581,62 €) mais il faut attendre le compte financier pour connaître le montant exact du fonds de roulement qui sera logiquement plus élevé du fait que certaines lignes ont été moins sollicitées que prévu.

M. Liénart présente pour information les masses financières relatives au fonctionnement de l'établissement.

Masses financières

- salaires Etat 2018 : 14 714 991,34 €
- salaires Région (estimation) : 2 000 000,00 €
- hébergement-restauration (charges nettes 2019) : 1 375 745,00 €
- bourses nationales (charges nettes 2019) : 161 319,30 €

20h05 : demande d'interruption de séance par les représentants enseignants pour concertation avant le vote.
Retour à 20h11.

Avant le vote, les représentants des enseignants font part leur inquiétude relative à la suppression de la ligne « psychologue » de 2000 € et espèrent que le relais se passera correctement avec la prise en charge de nos élèves par des psychologues de l'éducation nationale. Ils expriment également leur inquiétude face à la baisse de la DGF, cette année encore.

Vote pour la répartition du budget 2020
Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 22
Acte n°43

V. Questions diverses

Questions posées par les représentants enseignants

Planning des travaux de restauration

4 décembre : rendez-vous de chantier pour travaux préliminaires. Le premier coup de « pioche » devrait avoir lieu en février. Il est prévu 16 mois de travaux.

Mme le Proviseur évoque les différentes nuisances que les travaux vont normalement engendrer : stationnement, bruit, circulation, sécurisation... Les travaux seront interrompus si besoin pendant les examens et concours.

Etat général du bâtiment B (fenêtres, isolation, insonorisation des salles, entretien)

Ce sera l'étape suivante. Le budget pour les huisseries extérieures a déjà été voté mais on ne sait pas quand les travaux auront lieu.

Recensement du nombre de WC pour les élèves au bâtiment A

Il convient de vérifier que les toilettes inter-étages sont ouvertes.

Mme le Proviseur fait état des dégradations répétées dans le lycée : faux plafonds détruits dans toilettes garçons bât. A, détecteurs lumière, système automatique de portillons...

Elle propose de porter à l'étude des membres de la communauté l'installation de caméras de surveillance. La présence d'adultes dans les couloirs serait probablement plus dissuasive mais le nombre d'AED ne le permet pas.

Questions posées par les représentants des parents

Annexe 11 : Projet FCPE ateliers gestion du stress et relaxation »

Annexe 12 : Projet FCPE Noctilus citoyenneté

Présentation et organisation de l'atelier "Gestion du Stress et Relaxation" proposé par les parents d'élèves de la FCPE

Il restera à trouver une salle.

Présentation et organisation du "Théâtre forum scolaire de la Compagnie Noctilus" sur le thème de la citoyenneté

Le projet concernera toutes les classes de seconde avec la participation des enseignants et devrait se dérouler au mois de février sur 2 jours.

Fin de séance : 20h35